

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association « Les amis du marégraphe de Marseille » - 9 décembre 2021

A cause de difficultés techniques, l'assemblée démarre avec un ½ de retard, soit à 17h30.

Adhérents présents dans la salle du musée d'histoire de Marseille : Aix-Marseille-Université (Nicolas CLAIRE), association AIR Climat (Sébastien BERGER-LEFRANC), Marie-Anne BOUTIN, Ordre des géomètres-experts (Nicolas FIKER), Alain COULOMB, Jacqueline de MATIGNON, Jean-Pierre FANTONE, Alain FAURE, Marie-Christine FERRANDO, Marc FERRANDO, Claude FULCONIS, Christian GARING, Hélène GOLDET, Sylvie HURON, horlogerie Le Garde-temps (Thierry GIBERNON), Antoine RUSSO, Bernard TRAMIER, Jean-Paul VARIN, Renaud VIALET, soit 19 adhérents.

Adhérents connectés : association des professeurs d'histoire-géographie (Claude Lucie GALEAZZI-BEITONE), association Andromède (Gisèle ISETTI), association francophone de topographie (Françoise DUQUENNE), Jean-Claude BARNIER, Martin BAYARD, Nadia BENALI, Paul BONNETAIN, Luc CHAUVEL, Laure NEBEL, Thierry PERSON, Nicolas POUVREAU, Bruno RAVANAS, Michel RONDET, Catherine TEULLE, soit 14 adhérents.

Pouvoirs : Service hydrographique et océanographique de la Marine (Marie-Françoise LEQUETREC-LALANCETTE), à Françoise DUQUENNE ; Alexandre COSTANTINI et Raymond VALETICH à Alain COULOMB, soit 3 adhérents.

Assistent aussi à l'assemblée (sans droit de vote), trois sympathisants (Patricia SALVANE ; Guillaume SERIN et madame FIKER) et trois partenaires (Patrick FANCELLO, projet Marseille capitale de la mer en 2024 ; Christian PELLICANI (1^{er} adjoint mairie du 1-7) ; Fabrice VIOLA (président de la Fédération nationale du Mérite maritime).

Le président, Alain COULOMB, présente le résultat de l'élection du conseil d'administration (dépouillement des bulletins par Jacqueline de MATIGNON, Jean-Paul VARIN et Alain COULOMB le 9 décembre à 14 heures) et le rapport moral de l'association.

Élection du conseil d'administration :

51 lettres ouvertes

3 bulletins nuls

48 suffrages exprimés élisant tous la totalité de la liste des 15 postulants

Le conseil d'administration de notre association est donc composé de : Jonathan CHENAL ; Nicolas CLAIRE, représentant Aix-Marseille-Université ; Alain COULOMB ; Jacquelin de MATIGNON ; Françoise DUQUENNE, représentant l'Association francophone de topographie ; Jean-Pierre FANTONE ; Nicolas FIKER, représentant l'Ordre des géomètres-experts ; Claude FULCONIS ; Marie-Françoise LEQUETREC-LALANCETTE, représentant le Service hydrographique et océanographique de la Marine ; Laure NEBEL ; Thierry PERSON ; Emmanuelle PREVOST ; Michel RONDET ; Laurent TESTUT ; Bernard TRAMIER.

Rapport moral :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Rapport adopté à l'unanimité des 36 votants.

Le trésorier, Claude FULCONIS, présente une vision des comptes de l'association arrêtés au 30 novembre. Ce bilan provisoire n'est pas soumis au vote. Un rapport financier définitif sera établi le 31 décembre et soumis au vote des adhérents en 2022.

Alain COULOMB annonce un don de 5 000 € de la part de l'Ordre des géomètres-experts.

Hélène GOLDET évoque la pertinence d'une demande de classement en association d'intérêt général, pouvant délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et membres, afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt. Une réponse erronée est donnée en séance. Un inspecteur des finances, consulté par Jean-Paul VARIN après l'assemblée, indique qu'il n'existe pas de délai légal pour faire la demande si la structure est publiée au Journal officiel. La question sera donc étudiée très prochainement.

La réalisation d'une bande dessinée consacrée au marégraphe est suggérée.

Bernard TRAMIER propose de changer le siège social de notre association, provisoirement établi à l'Institut national de plongée professionnelle (INPP) à Pointe-Rouge. La question d'une adhésion à la Cité des associations sera discutée en conseil d'administration ou par le bureau.

Bernard TRAMIER demande que les membres du conseil d'administration présents dans la salle du musée d'histoire se présentent ; ce qui est fait.

La séance est levée à 18h20.